

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL SYNDICAL

Mardi 28 janvier 2025

Salle des fêtes de CINTRAY - 18h

Étaient présents : Dagmar Eva BERNITT, Annie DEPRESLE, Rémy AVENEL Michel BATARD, Richard BOUCHERIE, Gérard DERYCKE, Philippe DORCHIES, Luc ESPRIT, Michel GRUDE, Albert JAVELLE, Joseph KERNEIS, Jean-Émile KROLIK, Michel LESAGE, Éric LEVITRE, Pierre PELERIN, Jean-Pierre. PEPELLIN, Alain PETITBON, Alain ROCHEFORT, Thierry ROMERO, François VERDIER, Jean-Pierre VILLECHANOUX

Absents ou excusés : Colette BONNARD, Sylvie CORMIER, Véronique ENAULT, Nathalie GICQUIAUD, John AUFRRET, Mohamed BENSALAH, Patrice BOUDEYRON, Gérard CHERON, Michel FRANCOIS, Denis GUITTON, Jean-Claude LANOS, Denis LOUVARD, Frédéric MALHERBE, Philippe OBADIA, Michel OSMOND, Jean-Claude PROVOST, Michel QUEMIN, Bernard TOUSSAINT, Christophe VANDEWALLE

Patrice BOUDEYRON représenté par son suppléant à Jean-Pierre. PEPELLIN

Sylvie CORMIER représentée par son suppléant Rémy AVENEL

Colette BONNARD a donné pouvoir à Gérard DERYCKE (Asst.)

Michel FRANCOIS a donné pouvoir à Joseph KERNEIS

Michel OSMOND a donné pouvoir à Albert JAVELLE

Jean-Claude PROVOST a donné pouvoir à Philippe DORCHIES

Michel QUEMIN a donné pouvoir à Pierre PELERIN

Bernard TOUSSAINT a donné pouvoir à Michel BATARD

Christophe VANDEWALLE a donné pouvoir à Michel LESAGE

Sur 20 délégués Eau : 12 présents, et 3 excusés-absents ayant donné pouvoir, 5 excusés-absents sans suppléance ni pouvoir.

Sur 22 délégués Assainissement : 12 présents (dont 2 suppléants), 3 excusés-absents ayant donné pouvoir, et 7 excusés-absents sans suppléance ni pouvoir.

Séance ouverte à 18h00.

Secrétaire de séance : Albert JAVELLE

Monsieur le Président adresse ses vœux à l'ensemble des délégués, excuse Nathalie NOËL retenue par une réunion PLUI à Bourth et qui interviendra lors du prochain conseil sur la question des compétences Eau et Assainissement.

Après avoir procédé à l'appel des délégués, le Président constate que le quorum est atteint.

Il invite les délégués à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du 10 décembre 2024 (secrétaire de séance : Eric LEVITRE) remercié pour sa relecture et validation du compte-rendu), compte rendu qui n'appelle pas d'observations. Il est donc approuvé.

L'ordre du jour est présenté : ce conseil est principalement consacré à la présentation des comptes de résultats 2024 et de différentes données budgétaires, bancaires et de ressources humaines (D.O.B).

Le prochain Conseil Syndical (11 mars), donnera lieu au vote des Comptes administratifs 2024 et à l'adoption du Budget Primitif 2025.

Service Assainissement

N° 1 : Avenant n°1 WANGNER/SYSTÈME WOLF – Travaux de reconstruction de la STEP de Francheville

Services Eau et Assainissement

N° 1 : Présentation des comptes de résultats 2024 Eau et Assainissement

N° 2 : Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget

N° 3 : Débat d'Orientation Budgétaire

N° 4 : État des travaux

N° 5 : Questions diverses : communication tarifications 2025

Service Assainissement

1. Avenant n°1 WANGNER/SYSTÈME WOLF – Travaux de reconstruction de la STEP de Francheville

Monsieur le Président expose,

Le SEPASE a engagé la réalisation des travaux de reconstruction de la station d'épuration la commune déléguée de Francheville, commune de Verneuil d'Avre et d'Iton. Ces travaux ont été confiés au groupement d'entreprises Wangner assainissement Système Wolf pour un montant de 1.763.429,00 € HT.

Il est apparu en cours de chantier que la mise en place d'un compacteur / ensacheur des refus de dégrillage en entrée de station d'épuration, initialement non prévu au marché, constituerait une aide appréciable pour l'exploitation future des ouvrages et un chiffrage a été demandé en ce sens à l'entreprise.

Ce chiffrage s'élève à 14.457,00 € HT à intégrer au marché par avenant, ce qui représente une augmentation de 0,82% du montant du marché initial et il est proposé au conseil syndical d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant.

Cet avenant prolonge également de 3 mois le délai contractuel d'exécution des travaux.

VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité :

- APPROUVE les travaux supplémentaires à prévoir au marché de travaux du groupement d'entreprises Wangner assainissement Système Wolf pour un montant de 14.457,00 € HT, soit 17.348,40 € TTC,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché de travaux du groupement d'entreprises Wangner assainissement Système Wolf, et tous actes afférents.

La présente délibération sera transmise au Contrôle de légalité en application des articles L2131-2 et L5211-3 du code général des collectivités territoriales.

Services Eau et Assainissement

1. Présentation des comptes de résultats 2024 Eau et Assainissement

1.1 Comptes de résultats Eau et assainissement 2024, par chapitre, en fonctionnement et investissement avec en parallèle l'exercice 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	2023		2024	
		BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE	BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE
11	Charges à caractère général	1 816 635,17	1 015 566,99	1 721 085,19	1 137 462,04
12	Participation Charges de personnel	1 561 825,22	802 440,61	1 593 210,07	796 605,04
14	Atténuation de produits	496 993,61	51 970,39	455 888,33	90 148,67
65	Autres charges de gestion courante	78 892,21	25 196,78	62 978,84	54 680,19
66	Charges financières	40 758,83	53 517,73	33 732,60	55 312,08
67	Charges exceptionnelles	61 160,90	46 421,81	43 672,68	43 221,86
68	Provision				
68	Dotation aux provisions	27 069,92	31 058,14	33 143,66	40 606,46
42	Dotations amortissement	1 065 890,41	1 328 196,91	1 117 332,89	1 429 633,37
	Total	5 149 226,27	3 354 369,36	5 061 044,26	3 647 669,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	2023		2024	
		BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE	BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE
13	Atténuation de charges	1 438 963,49	25 370,68	1 400 710,18	30 834,57
70	Ventes	3 947 268,28	2 950 425,60	3 796 865,10	2 976 480,52
74	Subvention d'exploitation		113 328,45		48 979,24
75	Autres produits de gestion courante	80 505,35		24 591,78	29 078,22
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	8 190,32	13 353,44	26 714,54	1 808,51
78	Reprises sur provisions	20 000,00	17 000,00		
42	Reprises sur subventions	477 532,16	439 412,42	482 465,28	436 486,71
	Total	5 972 459,60	3 558 890,59	5 731 346,88	3 523 667,77
	Exédent reporté	1 834 548,34	1 035 869,51	2 657 533,67	1 235 390,74
	Total	7 807 007,94	4 594 760,10	8 388 880,55	4 759 058,51

Tableau synthèse

FONCTIONNEMENT	EAU	ASSAINISSEMENT
Dépenses 2024	5 061 044,26 €	3 647 669,71 €
Recettes 2024	5 731 346,88 €	3 523 667,77 €
solde exercice	+ 670 302,62 €	- 124 001,94 €
Report année antérieure	2 657 533,67 €	1 235 390,74 €
Résultat 2024	3 327 836,29 €	1 111 388,80 €

Section Fonctionnement Eau : 5.731.000 € en recettes & 5.061.000 € en dépenses (dont 1.117.000 € en amortissements) soit + 670.000 € s'ajoutant au report de 2 657.000 €.

Quelques principales évolutions :

- recettes : Globalement en diminution (240 K€) du fait notamment de moindres prestations, travaux, et remboursements de frais, mais augmentation du poste « Vente d'Eau-Abonnements ».

- dépenses : globalement en baisse (- 88 K€) du fait notamment de la diminution de certaines charges à caractère général (différentes fournitures sauf énergie) et de la variation de stock.

Stabilité des charges de personnel.

Décision sur provision nouvelle (BP 2024).

Section Fonctionnement Assainissement : 3.524.000 en recettes & 3.648.000 en dépenses soit - 124.000 € à déduire du report de 1 235.000 €.

Quelques principales évolutions :

- recettes : légère diminution globale (35 K€) résultant de moindres subventions, mais augmentation du poste « Vente d'Eau assainie-Abonnements ».
- dépenses : augmentations des charges à caractère général (énergie en particulier), produits de traitement et prestations de services.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	2023		2024	
		BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE	BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE
20	Immobilisations incorporelles	39 993,22	60 661,55	81 313,76	68 948,18
21	Immobilisations corporelles	499 389,61	49 146,42	444 699,51	171 667,08
23	Immobilisations en cours	1 411 138,99	1 654 851,85	260 062,93	2 996 623,36
13	Subventions d'investissement				
16	Remboursement capital emprunts	160 074,93	357 162,31	160 213,22	409 663,63
27	Autres immobilisations financières				
040	Reprises sur subventions	477 532,16	439 412,42	482 465,28	436 486,71
041	Opérations patrimoniales				
45	Opération pour compte de tiers		3 904,75		108 026,68
	TOTAL	2 588 128,91	2 565 139,30	1 428 754,70	4 191 415,64

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	2023		2024	
		BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE	BUDGET EAU	BUDGET ASST REGIE
13	Subventions		749 864,00		1 078 701,00
16	Emprunts		621 672,00		187 706,00
1068	Dotation et réserves		5 000,00		
18	Compte de liaison				
20	Frais études				7 415,00
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours		31 358,87		135 126,38
27	Autres immobilisations financières				
040	Amortissements	1 065 890,41	1 328 196,91	1 117 332,89	1 429 633,37
41	Opérations patrimoniales				
45	Opération pour compte de tiers		14 050,00		108 026,68
Total		1 065 890,41	2 750 141,78	1 117 332,89	2 946 608,43
Excédent reporté		2 017 017,87	3 209 898,94	494 779,37	3 394 901,42
Total		3 082 908,28	5 960 040,72	1 612 112,26	6 341 509,85

Tableau synthèse



Investissement	EAU	ASSAINISSEMENT
Dépenses 2024	1 428 754,70	4 191 415,64
Recettes 2024	1 117 332,89	2 946 608,43
Solde exercice	-311 421,81	-1 244 807,21
Report année antérieure	494 779,37	3 394 901,42
Résultat 2024	183 357,56	2 150 094,21

Section Investissement Eau : 1.117.000 € en recettes (pas de commentaires) et 1.428.000 € en dépenses du fait de travaux substantiellement moins conséquents en réseaux d'eau potable soit – 311.000 €.

Section Investissement Assainissement : 2.946.000 € en recettes (subventions AESN & CD liées aux investissements en cours) & 4.191.000 € en dépenses (importants investissements réalisés ou en cours) soit -1 245.000 €

. Il en résulte des excédents reportables au 31.12.2024 de :

- Fonctionnement Eau : 2.657.000 € + 670.000 € = + 3.327.000 €
 - Fonctionnement Assainissement : 1.235.000 € - 124.000 € = + 1.111.000 €
 - Investissement Eau : 494.000 € - 311.000 € = + 183.000 €
 - Investissement Assainissement : 3.395.000 € - 1.245.000 € = + 2.150.000 €
- 6.771.000 €**
(7.789.000 en 2023)

Auxquels s'ajoutent des provisions constituées sur exercices antérieurs pour 2.050.000 € dont 1.350.000 € sur budget Eau et 700.000 € sur budget Assainissement.

Décisions de gestion :

- Provision(s) exercice 2024 : faut-il confirmer une provision 2024 sur le budget eau alors que celle envisagée sur l'assainissement serait injustifiée.
- Réintégration partielle provision B.P. 2025 ? c'est vraisemblable au regard des charges prévisionnelles.
- Virement partie excédent Fonctionnement Eau en Investissement Eau ? afin notamment de programmer des travaux de renouvellement de canalisations.
- Programmation pluriannuelle Investissements 2025/2026/2027 à actualiser, proposer et arbitrer sur avis Commissions Eau et Assainissement (18.02.2025) puis Bureau (04.03.2025) avant le prochain C.S. (11/03/2025).

2. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Monsieur le Président rappelle les dispositions de l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales qui stipule que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif peut, jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, engager,

liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit pour le Budget EAU 731 988.50 € et pour le Budget ASSAINISSEMENT 1 604 305 €, non compris, les crédits afférents au remboursement de la dette,

Il est donc proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Président, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption des budgets EAU et ASSAINISSEMENT 2025 qui devra intervenir avant le 15/04/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical DECIDE à l'unanimité

ACCEPTE les propositions du Président dans les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise au Contrôle de légalité en application des articles L2131-2 et L5211-3 du code général des collectivités territoriales.

Les dépense d'investissement sont les suivantes :

Budget EAU :

Logiciels : art 205 : 20 000 €
 Aménagement terrains : art 2125 : 5000 € (**portail**)
 Matériel industriel : art 2154 : 20 000 € (**groupe électrogène**)
 Matériel spécifique : art 21561 : 125 000 € (**Réservoirs, compteurs**)

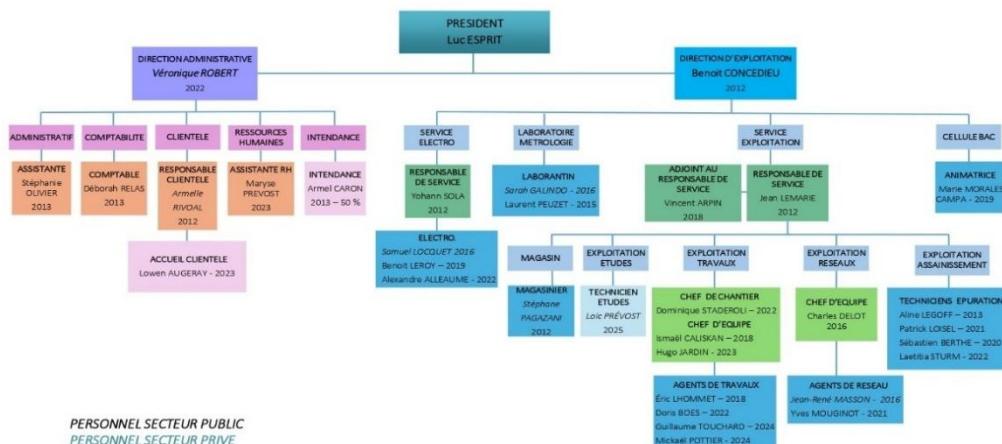
Budget ASSAINISSEMENT :

Études : art 2031 : 20 000 €
 Aménagement terrains : art 2125 : 10 000 € (**portail**)
 Matériel spécifique : art 21562 : 20 000 € (**pompes**)

3. Débat d'orientation budgétaire

3.1- Organigramme actualisé :

- Au 01/01/2024 : 33 CDI dont 4 à temps partiel (2 à 80 % - 2 à 50%) soit 31.60 ETP
 - Au 01/01/2025 : 33 CDI dont 2 à mi-temps thérapeutique et 1 à 50 % soit 31.50 ETP
 - Heures supplémentaires : ≈ 1,3 ETP
- Marché emploi : + « ouvert » et donc davantage de compétences sur le marché.
Dans l'organigramme, est renseigné un agent qui intégrera le syndicat au 03 février prochain en qualité de Technicien études suite à une candidature spontanée.



Vice-Présidents :

Annie DEPRESLE : Finances et Ressources Humaines
 Pierre PELERIN : Eau potable
 Jean-Claude PROVOST : Assainissement collectif
 Michel BATARD : Patrimoine et Communication
 Michel QUEMIN : Environnement

14/01/2025

La moyenne mensuelle des heures supplémentaires hors astreinte est de 140 h.

La moyenne mensuelle des heures réalisées en astreinte est de 57h.

C'est ce total de 197 heures en moyenne mensuelle en 2024 (voisin à 2023) qui représente 1,3 équivalent temps plein.

3.2 – Situation nette (hors actif comptable) et Trésorerie

FONCTIONNEMENT	2023		2024	
	Budget Eau	BA Asst Régie	Budget Eau	BA Asst Régie
DÉPENSES	5 149 474,27	3 354 369,36	5 061 044,26	3 647 669,71
RECETTES	5 972 459,60	3 558 890,59	5 731 346,88	3 523 667,77
Résultat d'exécution	822 985,33	204 521,23	670 302,62	-124 001,94 €
Excédent antérieur reporté	1 834 548,34	1 030 869,51	2 657 533,67	1 235 390,74
RESULTAT GLOBAL FONCTIONNEMENT	2 657 533,67	1 235 390,74	3 327 836,29	1 111 388,80
Provisions	1 350 000,00	700 000,00	1 350 000,00	700 000,00
Report recettes 2022 - 2023				
TOTAL	4 007 533,67	1 935 390,74	4 677 836,29	1 811 388,80
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	2 588 128,91	2 565 139,30	1 428 754,70	4 191 415,64
RECETTES	1 065 890,41	2 750 141,78	1 117 332,89	2 946 608,43
Résultat d'exécution	-1 522 238,50 €	185 002,48	311 421,81	-1 244 807,21
Excédent antérieur reporté	2 017 017,87	3 209 898,94	494 779,37	3 394 901,42
RESULTAT investissement	494 779,37	3 394 901,42	183 357,56	2 150 094,21
restes à réaliser en dépenses	- 229 238,00	- 3 355 491,00	- 200 142,5	- 1 327 631,06
restes à réaliser en recettes	-	1 844 322,00	-	765 621,00
RESULTAT GLOBAL INVESTISSEMENT	265 541,37	1 883 732,42	-16 784,94 €	1 588 084,15
RESULTAT CUMULE (avec provisions)	4 273 075,04	3 819 123,16	4 661 051,35	3 399 472,95
Capital bancaire restant dû au 31/12	2 881 068,40	5 281 184,45	2 720 855,18	5 441 899,67
Situation nette (hors actif net comptable)	1 392 006,64	- 1 462 061,29	1 940 196,17	- 2 042 426,72
Situation nette Eau + Asst (hors actif net comptable)	-70 054,65 €		-102 230,55 €	
valeur nette comptable actif	19 322 392,80	27 141 646,43	19 134 550,12	28 015 206,38
Situation globale Trésorerie fin exercice	7 569 620,73		6 422 121,98	

Un résultat cumulé au 31.12.24 (résultats exercice + excédents reportables+ provisions + restes à réaliser) de :

- 4.661.000 € pour l'eau
- 3.399.000 € pour l'assainissement

Soit un total de 8.060.000 € (8.092.000 au 31/12/2023) et un capital bancaire restant dû de 8.163.000 € (8.162.000 au 31/12/2023).

Dans l'hypothèse « théorique » d'un arrêt d'activité, quelle serait la situation nette comptable :

. une situation nette de – 102.000 € mais non inclus l'actif net comptable de 47.1 M€ (Infrastructures : canalisations, stations, châteaux d'eau, bâtiments, véhicules, siège et sites techniques, ...)

Les résultats cumulés ont peu évolué comparés à ceux de l'année dernière, et le capital restant dû des encours bancaires est resté de même niveau : réintroduction des emprunts de Berou la Mulotière et d'un nouveau prêt à taux zéro de l'AESN.

La trésorerie est en baisse en raison des investissements conséquents réalisés en 2024.

3.3 – Évolution quinquennale

FONCTIONNEMENT	2020		2021		2022		2023		2024	
	Budget Eau	BA Asst Régie	Budget Eau	BA Asst Régie	Budget Eau	BA Asst Régie	Budget Eau	BA Asst Régie	Budget Eau	BA Asst Régie
DÉPENSES	4 640 215,35	3 115 075,12	5 590 740,99	3 628 193,76	5 456 609,17	3 564 475,06	5 149 474,27	3 354 369,36	5 061 044,26	3 647 669,71
RECETTES	4 590 508,04	3 351 871,14	5 723 077,20	3 673 998,92	5 610 882,04	2 708 427,41	5 972 459,60	3 558 890,59	5 731 346,88	3 523 667,77
Résultat d'exécution	-49 707,31	236 796,02	132 336,21	45 805,16	154 272,87	-856 047,65	822 985,33	204 521,23	670 302,62	-124 001,94
Excédent antérieur reporté	1 597 646,57	1 609 315,98	1 547 939,26	1 846 112,00	1 680 275,47	1 891 917,16	1 834 548,34	1 030 869,51	2 657 533,67	1 235 390,74
RESULTAT	1 547 939,26	1 846 112,00	1 680 275,47	1 891 917,16	1 834 548,34	1 035 869,51	2 657 533,67	1 235 390,74	3 327 836,29	1 111 388,80
INVESTISSEMENT										
DEPENSES	1 188 646,96	1 257 156,47	1 820 543,44	2 681 173,48	1 624 254,19	2 160 296,20	2 588 128,91	2 565 139,30	1 428 754,70	4 191 415,64
RECETTES	3 953 463,03	3 773 612,13	1 090 558,11	2 172 479,77	1 039 734,73	1 951 948,60	1 065 890,41	2 750 141,78	1 117 332,89	2 946 608,43
Résultat d'exécution	2 764 816,07	2 516 455,66	-729 985,33	-508 693,51	-584 519,46	-208 347,60	-1 522 238,50	185 002,48	-311 421,81	-1 244 807,21
Excédent ou déficit antérieur reporté	566 706,59	1 410 484,39	3 331 522,66	3 926 940,05	2 601 537,33	3 418 246,54	2 017 017,87	3 209 898,94	494 779,37	3 394 901,42
RESULTAT	3 331 522,66	3 926 940,05	2 601 537,33	3 418 246,54	2 017 017,87	3 209 898,94	494 779,37	3 394 901,42	183 357,56	2 150 094,21
TOTAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	4 879 461,92	5 773 052,05	4 281 812,80	5 310 163,70	3 851 566,21	4 245 768,45	3 152 313,04	4 630 292,16	3 511 193,85	3 261 483,01
RESULTAT GLOBAL	10 652 513,97		9 591 976,50		8 097 334,66		7 782 605,20		6 772 676,86	
			10 691 976,50		10 147 334,66		9 832 605,20		8 822 676,86	
			avec provisions de 1 100 000 €		+ 950 000 €		avec provisions de 1 100 000 € +		950 000 €	
			avec provisions de 1 100 000 €		+ 950 000 €		avec provisions de 1 100 000 € +		950 000 €	

. Budget Fonctionnement Eau sur 5 ans :

- recettes : de 4,59 M€ à 5,73 M€ (prix et abonnements Eau) **soit + 25 %**
- dépenses : de 4,64 M€ à 5,06 M€ (charges courantes dont provisions) **soit + 9 % (malgré les provisions)**
- excédent reportable : de 1.60 M€ à 2,66M€ (+ provision de 1.35 M€) **soit + 43 % (hors provisions)**

. Budget Fonctionnement Assainissement sur 5 ans :

- recettes : de 3.35 M€ à 3,52 M€ **soit + 5 %**
- dépenses : de 3.11 M€ à 3,65 M€ (dont provisions) **soit + 17 %**
- excédent reportable : de 1,61 M€ à 1,23 M€ (+ provision de 700 000 €) **soit – 24 % et soit + 20 % avec réintégration provisions**

. Budget Investissement Eau sur 5 ans :

- recettes : 3.95 M€ à 1, 12 M€ (avec étape prêt 2020)
- dépenses : 1.19 M€ à 1.43 M€
- excédent reportable : 0,57 M€ à 0,49 M€

. Budget Investissement Assainissement sur 5 ans :

- recettes : 3.77 M€ à 2,94 M€ (avec étape prêt 2020)
- dépenses : 1,26 M€ à 4.19 M€ (Investissements plus conséquents)
- excédent reportable : 1,41 M€ à 3,39 M€

. Un résultat global reportable de 8.82 M€ (dont provisions)

3.4- Évolution quinquennale comptes identifiés

3.4.1 Budget Fonctionnement EAU

Maîtrise globale des dépenses de fonctionnement et progression globale cohérente des recettes.

En dépenses : impact énergie (Électricité notamment) et progression très mesurée des charges salariales.
Principe de « provisions » validé et à arbitrer pour 2024 & 2025.

En recettes : stratégie évolutions tarifaires justifiée et permet d'abonder capacité d'investissement au regard des investissements à réaliser.

3.4.2 Budget Fonctionnement ASSAINISSEMENT

En dépenses : évolution globale explicable par la hausse des matériaux et des tarifications prestataires. Principe de « provisions » à arbitrer pour 2024 & 2025.

En recettes : une diminution progressive des subventions

3.5 – Reste à réaliser 2024

BUDGET EAU

RAR DEPENSES		
Postes comptables	2315	2031
ETUDE	7 080,00 €	650,00 €
RUE SAUVE QUI PEUT	5 625,00 €	15 867,50 €
REHAB CHATEAUX D'EAU		40 000,00 €
DIAGNOSTIC FORAGES		30 000,00 €
AUTOMATES	100 920,00 €	
	113 625,00 €	86 517,50 €
TOTAL		200 142,50 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

RAR DEPENSES		RAR RECETTES				
Postes comptables	2313	2315	2051	2182	AESN - 1311	DEPARTEMENT - 1313
FRANCHEVILLE	423 610,99 €	94 735,38 €			670 120,00 €	95 501,00 €
PISEUX	490 000,00 €	10 920,50 €				
RUE SAUVE QUI PEUT	- €	13 946,40 €				
CADEN	4 000,00 €	4 000,00 €				
LOGICIEL GEOTEC			4 400,00 €			
MATERIEL DE TRANSPORT				282 017,79 €		
	917 610,99 €	123 602,28 €	4 400,00 €	282 017,79 €	670 120,00 €	95 501,00 €
TOTAL					1 327 631,06 €	765 621 €

3.6 – État de la dette

Nouveaux prêts 2024 : Bérou-la-Mulotière

Emprunt	Date du prêt	Montant emprunté	Durée totale de prêt	Capital restant du au 01/01/2025	Annuité	Fin	Taux
Credit Agricole	2009	91 819,00 €	25 ans	43 677,21 €	6 065,86 €	2033	4,71%
AESN	2012	94 080,00 €	15 ans	12 544,00 €	6 272,00 €	2026	0%
AESN	2019	106 729,00 €	15 ans	64 037,38 €	7 115,27 €	2033	0%
SFIL	2017	300 000,00 €	30 ans	240 982,04 €	13 340,56 €	2047	2,01%
		592 628,00 €		361 240,63 €	32 793,69 €		

Total CRD : 8 163 K€

- Dont 4 468 K€ à la C.E. (réalisé en 2020 à 1 % sur 30 ans) – Fin prêts : 2050
- Dont 1 842 K€ à l'AESN à taux 0 % - Fin prêts : de 2025 à 2044
- Dont 914 K€ à la CRCA (taux allant de 1.02 % à 4.80 %) - Fin prêts de 2030 à 2037
- Dont 536 K€ à la CDC (taux 1.25 %) – Fin prêt : 2046
- Dont 401 K€ à la SFIL (taux 2.01 %) – Fin prêts : de 2026 à 2047

5 prêts sont arrivés à échéance en 2024 (annuité totale de 20 K€)

3 prêts arriveront à échéance en 2025 (annuité totale de 28 K€)

1 nouveau prêt AESN en 2024 pour un total de 187 706 € (0 % sur 20 ans)

3.7 – Nombre d'abonnés, tarifs, volumes consommés et assainis, recettes

	TOTAL Abonnements	ABONNÉS au 31/12	dont ABONNÉS EAU	dont ABONNÉS ASST	dont ABONNÉS EAU / ASST
2020	20122	16271	7226	5194	3851
2021	20065	16199	7242	5091	3866
2022	20107	16211	7262	5053	3896
2023	20393	16484	7308	5267	3909
2024	20562	16646	7340	5390	3916
Δ 2020/2024	+ 440	+ 375	+ 114	+ 396	+ 65

Le nombre global de nos abonnés et abonnements est en légère augmentation. (+ 2,2 %)

	M3 EAU	M3 ASST	Abt EAU	Abt ASST
avant 2021	1,30 €	2,10 €	50 €	25 €
2021	1,90 €	2,70 €	60 €	30 €
2022	1,94 €	2,75 €	60 €	30 €
2023	2,04 €	2,89 €	65 €	35 €
2024	2,12 €	3,01 €	65,00 €	35,00 €
2025	2,20 €	3,13 €	70,00 €	40,00 €

Année	NBRE M3 EAU	ABO EAU ANNUEL	EAU ANNUEL	TOTAL	Δ 2024/2020
2020	1 128 000	547 K€	1 461 K€	2 008 K€	8%
2021	1 079 000	647 K€	1 925 K€	2 573 K€	28%
2022	1 082 000	656 K€	2 092 K€	2 748 K€	7%
2023	1 039 000	665 K€	2 089 K€	2 754 K€	0,2%
2024	1 021 000	730 K€	2 148 K€	2 878 K€	4% 43% Soit + 0,87 M€

Année	NBRE M3 ASST	ABO ASST ANNUEL	ASST ANNUEL	TOTAL €	Δ 2024/2020
2020	851 000	223 K€	1 787 K€	2 010 K€	9%
2021	846 000	264 K€	2 218 K€	2 483 K€	24%
2022	834 000	268 K€	2 288 K€	2 557 K€	3%
2023	830 000	306 K€	2 368 K€	2 675 K€	5%
2024	867 000	329 K€	2 595 K€	2 924 K€	9% 46% Soit + 0,91 M€

TOTAL VENTES EAU + ASSAINISSEMENT

Année	Eau	Assainissement	TOTAL	%	Δ 2023/2019
2020	2 008 K€	2 010 K€	4 018 K€	9%	
2021	2 572 K€	2 483 K€	5 055 K€	26%	
2022	2 748 K€	2 557 K€	5 305 K€	5%	44%
2023	2 754 K€	2 675 K€	5 429 K€	2%	Soit
2024	2 878 K€	2 924 K€	5 802 K€	7%	+ 1,78 M€

On note une légère mais réelle diminution de la consommation d'eau potable depuis 2022 mais aussi une année 2024 atypique (pluviométrie).

Le Conseil Syndical,

Vu le rapport du Président

Après en avoir délibéré, DECIDE de prendre acte, après en avoir débattu, du rapport ci-annexé, relatif au "débat d'orientation budgétaire 2025" du SEPASE, ainsi que de ses annexes.

4. État des travaux et chantiers

Interconnexion SEPASE / SIADEP : Finitions en cours mais opérationnelle & sans aléas depuis le 09.12.2024. Perspectives ventes d'eau pluriannuelle : # 80-100 000 m3/an à 0.75 €/m3 (60/75 K€/an).

Rénovation Châteaux d'eaux Bourth : avant-projet finalisé et présenté le 30.01.2025 suivi du lancement du marché. Délibération du choix entreprise printemps 2025 **dont le coût est voisin de 300 K€.**

Chantier Eau - Assainissement Breteuil rue Sauve-qui-Peut : clos et réceptionné en décembre dernier.

STEP Francheville : mise en route lundi 20 janvier et donc période d'ensemencement pour un fonctionnement biologique normal d'ici quelques semaines. Restent équipements électroniques annexes, aménagements des espaces de la station, ... *La station reçoit énormément d'eau avec les intempéries climatiques ce qui ne va favorise pas un ensemencement optimal et provoque des effluents non conformes.*

Renouvellement canalisation château d'eau Francheville-Pont Thibout à nouvelle STEP (# 900m) démarrage février, réalisé dans le cadre de notre marché à bons de commande 2023-2026.

Une canalisation passant dans le champ voisin de la station est en mauvais état et il a été jugé opportun de la changer. La trajectoire de la canalisation va être déplacée pour passer sur la parcelle de la nouvelle step.

STEP Piseux : ouvrages secondaires et canalisations inter ouvrages toujours en cours. R.A.S. sauf que laborieux avec retard conséquent voisin de 6 mois pour un démarrage à prévoir avant l'été prochain.

PGSSE / RSDE : R.A.S. & suit son cours.

Nouvelle unité de traitement : en complément des éléments débattus lors du dernier Conseil, réunion de démarrage avec A.M.O. le 27.01.25.

L'agriculteur exploitant a confirmé son acceptation de vendre la parcelle (1.83 ha) (courant 2025) et une convention de mise à disposition serait signée jusqu'à la construction.

Cette unité de traitement couvrirait de l'ordre de 50 % de la production d'eau du SEPASE.

Nos forages rencontrent actuellement de gros problèmes de turbidité minérale et bactérienne surement en lien avec la période de sécheresse de ces dernières années et la pluviométrie abondante de cet hiver.

Suite à ces perturbations, le SEPASE a mis à l'arrêt le forage des barrières rouges et celui des Petits Prés se dégrade. Ces phénomènes étaient jusqu'alors inconnus sur ces sites.

Les syndicats voisins connaissent -ils les mêmes problématiques ? il semblerait que tous les forages sont impactés par ces problématiques

Objet : Questions diverses

➤ **Communication tarifications 2025**

- Courrier avec son annexe tarifs adressés aux Collectivités (Intercos & Mairies) et copie aux Délégués. ***Nous n'avons reçu aucun commentaire, questions ou demandes de précisions des élus et collectivités suite à l'envoi de ce courrier.***

- Exemple facture avec « encadré d'information » aux abonnés

- *Un article de Journal « La Croix » a été ajouté à la note préparatoire qui relate de façon synthétique et juste les différents problèmes actuels (sauf nitrates) liés à l'eau.*

➤ Visite site SETOM : programmée le mercredi 26 février matin. *Les modalités seront communiquées prochainement.*

- **Commissions Eau et Assainissement : Mardi 18 février 2025 à 16h au siège DU SEPASE**

Lors de cette commission, un état des lieux des travaux pluriannuels et prévisionnels sera établi pour être proposé au Conseil du 11.03. 2025.. Un renouvellement de canalisations sera notamment proposé. Des questions et remarques sont émises sur des propositions d'investissements et travaux en matière de canalisation d'eau potable, de château d'eau (Bémécourt), d'assainissement collectif (Lyre, Damville, Bérou-la-Mulotière).

- **Commission RH et Finances : Mardi 25 février 2025 à 16h au siège du SEPASE**

• Prochaine réunion de Bureau « Complet » : Mardi 04 mars 2025 à 16h au siège du SEPASE.

• Prochaine réunion du Conseil Syndical : Mardi 11 mars 2025 – 18h – Salle des fêtes de Cintray au cours duquel Nathalie NOËL interviendra